



CLDAO-hugolacroix
Vol.13, No 9 - Février 2024

<http://journallepoint.ca>

journallepoint@hotmail.com

JOURNAL
Le PONT
de PALMAROLLE

*Saint-Valentin
14 février*

Après maints appels à la population et plusieurs tentatives pour renouveler l'équipe, personne ne s'est encore manifesté.

Par conséquent, si la situation actuelle persiste, nous nous verrons bientôt dans l'obligation d'entamer le processus de **DISSOLUTION** du Journal Le Pont.

**DERNIER
APPEL**

Lire en page 2

Le Journal Le Pont est à bout de souffle



IMPRESSION
**RECTO
VERSO**

IMPRIMERIE • CONCEPTION GRAPHIQUE
BANNIÈRES ET KIOSQUES D'EXPOSITION
AFFICHAGE • ENSEIGNES • REPROGRAPHIE
ARTICLES PROMOTIONNELS

www.impressionrectoverso.com • 819 333-2231 • 185, 2^e Rue Est, La Sarre (Qc) J9Z 2G7

Sommaire

Actualités	2-3
Affaires municipales	9-10-11
Culturel	5-6-7
Vie communautaire	8

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	2
*Gilles Fortier	14
*Cercle de fermières	13
*Francine Gauthier	3
*Félix Goulet	15
*MFC	12
*Lise Bouillon	4

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Infographiste
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateur : Lise Bouillon

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité dans **LE PONT** DE PALMAROLLE

C'est une visibilité incontournable
Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$

1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$

1/2 page 40 \$ - Page 70 \$

annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

Le Journal Le Pont est à bout de souffle



En février 1979, le regretté Lionel Gauthier qui avait fondé le Journal Le Pont en 1975 écrivait ceci en annonçant, quelque trois années plus tard, la fermeture du journal :

« Actuellement nous constatons qu'il y a peu d'articles et qu'il n'y a aucune relève pour l'équipe des responsables qui sont à bout de souffle. »

Pour l'heure, c'est l'équipe actuelle qui en est rendue là en ce début d'année 2024. Au cours de la dernière année, nous avons traversé quelques périodes difficiles notamment que deux de nos cinq bénévoles ont dû combattre la maladie. Et c'est sans compter que la mince équipe, âgée entre 71 et 78 ans, subit l'usure du temps.

Le seul journaliste, doyen du groupe, agit en même temps comme président du conseil d'administration, rédacteur en chef et contribue à la correction. L'énergie de ce dernier n'est plus là pour couvrir toute l'activité communautaire de notre village et les alentours, ce qui contribue à affaiblir le contenu du journal.

La couverture médiatique, la composition du journal mensuel, l'infographie et la correction ne sont qu'une partie du travail assumé par les cinq bénévoles. C'est sans compter tout le côté administratif du journal : le secrétariat, la comptabilité, la paperasse gouvernementale, la préparation des réunions ou de l'assemblée générale annuelle sont d'autres tâches qui sont tout aussi exigeantes.

Après maints appels à la population et plusieurs tentatives pour renouveler l'équipe, personne ne s'est encore manifesté. Par conséquent, si la situation actuelle persiste, nous nous verrons bientôt dans l'obligation d'entamer le processus de dissolution du Journal Le Pont.

Le Journal Le Pont a connu des hauts et des bas depuis sa fondation en 1975. Après avoir dû fermer à quelques occasions, il a su renaître. Si une équipe de relève ne se pointe pas, dès lors nous ferons nôtre la conclusion de Lionel Gauthier en février 1979 :

« Nous souhaitons qu'un autre journal, avec une autre équipe, puisse voir le jour bientôt pour le bienfait de tous les gens de Palmarolle. »

L'équipe du Journal Le Pont

La fin de la lecture papier?

De grâce! Non!
Francine Gauthier

Pourtant, c'est, hélas! ce que prétendent les futurologues qui se targuent de reléguer Gutenberg aux oubliettes avec le papier... Oui, bien sûr, les technologies présentent des avantages certains; apprécions-les grâce à leurs multiples applications possibles mais soyons réalistes quant à leurs réelles intentions, souvent mercantiles. Ces découvertes consomment, elles aussi, des énergies dont l'éventuelle absence-panne-extinction nous laisserait pantois de réalisme quant à notre dépendance...

Les arguments de la futurologie contre le livre papier peuvent être facteurs de changement en ce qu'ils questionnent la pertinence de l'accumulation de masses de papier qui envahissent l'espace et qui semblent dormir à l'année longue quand ils ne sont pas lus. Car les livres ont toujours besoin de plus d'espace... ainsi, le dilemme existe tant pour la légitimité du lecteur en manque de temps pour justifier son abonnement aux écrans que pour celle du lecteur en manque d'espace pour justifier son amour du livre papier en abondance de choix et l'expérience physique émotive qui accompagne ses lectures.

En bibliothèque publique, les bibliothécaires gèrent tant bien que mal ces biens culturels matériels suivant des critères qui leur sont dictés par ailleurs. Ils font une sélection arbitraire, mais non exempte de cadres, comme ceux que leur imposent, entre autres, les références de culture générale quantifiables ou qualifiables des abonné(e)s de leur collectivité. Ainsi, la non-circulation de certains livres peut devenir un critère d'élagage, car il faut pouvoir accueillir les nouvelles parutions. À lui seul, le manque d'espace aura peut-être pour conséquence un appauvrissement de la collection et, par dizaines, des livres se verront rejetés, abandonnés ou mis en vente pour presque rien. De véritables trésors trouvent ainsi les rayons lumineux de bibliothèques plus personnelles, telles les nôtres. Le mental est déjà saturé de la mémoire que nous gardons des livres lus et relus, mais la faim reste insatiable... ainsi, ces livres qui nous caractérisent revivront à travers les nouvelles interprétations que nous en ferons selon nos expériences variables de lecteurs... Comme la toile d'un(e) peintre, le livre offre plusieurs lectures...

L'expérience physique de la lecture d'un livre papier reste irremplaçable. Le texte sur le support papier par rapport à celui sur le support écran sont deux expériences qui ne s'équivalent pas. Sachant que le degré d'alphabétisation de la population en général n'est pas aussi élevé qu'on nous le laisse croire, on déplore dans les milieux universitaires, cette espèce de déconnexion d'avec le sens d'un texte, d'avec sa profondeur, comme si le simple fait de savoir additionner des paragraphes pouvait suffire à convaincre le maître enseignant de la compréhension d'un concept précis par l'étudiant(e).

Les applications des technologies ont beau permettre l'accès instantané à des citations de grands auteurs, à des textes extraits de leurs essais, études, recherches ou romans, elles soustraient quand même à notre compréhension tout le contexte d'une lecture si elle est incomplète, suite à quoi elles ne prétendent pas à l'érudition du lecteur. L'absence de cohérence dans les liens peut en révéler les lacunes. L'accès au patrimoine intellectuel mondial, grâce aux technologies, pose une exigence : la preuve que le lecteur qui les utilise est capable de démontrer, grâce à ses seules capacités intellectuelles et référentielles, qu'il a réellement intégré les connaissances auxquelles il a eu accès électroniquement. Le bon lecteur peut réagir au texte qu'il a lu s'il a pu développer son sens critique, car il n'est pas exclu qu'il veuille défendre un point de vue différent et voir de ce fait s'élargir le débat sous la seule condition que la libre expression implique l'ouverture de part et d'autre. Précisons qu'elle n'est pas le dénominateur commun à tous. Par ailleurs, réjouissons-nous d'avoir encore accès au livre papier des bibliothèques publiques pérennes...



Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site : www.educaloi.qc.ca/capsules/mes-droits-comme-consommateur

Mes droits comme consommateur

P.S. Suite de l'article qui a paru dans le journal du mois de janvier dernier.



Lise Bouillon

Tout d'abord, il est possible que la réponse à votre problème se trouve sous vos yeux... dans votre contrat! Prenez le temps de le lire et ayez-le en main pendant vos démarches.

N'hésitez pas à agir rapidement car dans certains cas, les délais sont courts! Par exemple, pour faire honorer une garantie de bon fonctionnement à la suite de l'achat d'une automobile usagée chez un commerçant, le délai est de 3 mois ou de 6 mois selon le cas.

Voici ce que vous pouvez faire avant d'aller devant un tribunal

- Appeler ou écrire au service à la clientèle pour tenter de régler le problème. Si nécessaire, demandez à parler à un superviseur ou un supérieur. Renseignez-vous sur leur processus de plainte interne. De plus, si vous pouvez vous rendre sur place, c'est préférable;
- Tenter de négocier avec le commerçant. Pour devenir un habile négociateur et connaître les étapes d'une négociation, consultez le guide en 6 étapes de l'Office de la protection du consommateur;
- Utiliser la plateforme d'aide au règlement en ligne PARLE de l'Office de la protection du consommateur;
- Si la situation le permet, remplir le formulaire de plainte de l'Office de la protection du consommateur;
- Selon votre situation, vérifier si un autre organisme ou une autre ressource peut vous être utile dans vos démarches. Par exemple :
 - o le Tribunal administratif du logement (autrefois appelé la Régie du logement);
 - o un ombudsman chargé de recevoir les plaintes et d'enquêter de façon neutre;
 - o un ordre professionnel (l'Ordre des ingénieurs du Québec, etc.).

Il est parfois possible de déposer une plainte directement auprès de ces organismes.

- Avant de vous adresser à un tribunal, donner une dernière chance au commerçant de régler la situation en lui envoyant une lettre de mise en demeure.

Il est parfois nécessaire d'aviser rapidement par écrit le commerçant du défaut qui affecte le bien. Si vous ne l'informez pas ou si vous lui envoyez votre avis trop tard, vous risquez éventuellement de perdre votre recours devant le tribunal;

- Vérifier si vous êtes dans une situation permettant un arbitrage. Cette possibilité est souvent prévue dans le contrat mais un commerçant ne peut pas vous y obliger.

Devant le tribunal

Vous avez tout tenté pour éviter de vous rendre devant le juge... mais sans succès?

Si le montant en jeu est de 15 000 \$ ou moins, vous pouvez poursuivre le commerçant aux petites créances. Si le montant est plus élevé, vous pouvez le poursuivre devant un autre tribunal selon le montant de votre réclamation.

En général, lorsqu'un problème survient, vous avez trois (3) ans pour faire votre demande au tribunal. C'est ce qu'on appelle le délai de prescription.

Cogner à la porte du fabricant, du fournisseur ou du distributeur

Il est parfois possible de contacter ou de poursuivre directement le fabricant, le fournisseur ou le distributeur d'un bien. C'est par exemple le cas si :

- le bien est défectueux;
- le bien est dangereux;
- l'avertissement quant au risque ou au danger d'utiliser un bien n'a pas été fourni;

- le fabricant ou le fournisseur offrait une garantie supplémentaire sur le bien que vous avez acheté;
- vous êtes une victime du défaut d'un bien sans en être l'acheteur;
- la loi prévoit cette possibilité.

Vérifier si vous êtes dans une situation qui le permet en vous adressant à l'Office de la protection du consommateur, un avocat ou tout autre organisme d'aide aux consommateurs.

L'action collective

Lorsqu'un grand nombre de personnes vivent un problème similaire, l'action collective (avant appelée « recours collectif ») permet à un seul consommateur ou à un seul organisme de représenter et de défendre toutes ces personnes en même temps, dans une seule et même demande en justice.

Ce type de demande vise généralement à indemniser toutes les personnes qui ont vécu un problème particulier et à leur éviter de multiplier les coûts des procédures.

Vous voulez savoir si une action collective existe ou vous concerne? Consultez le Registre des actions collectives ou encore le répertoire de l'Association du Barreau canadien ou appelez au Fonds d'aide aux actions collectives.

Organismes d'aide aux consommateurs

Des organismes d'aide aux consommateurs non gouvernementaux peuvent aussi répondre à vos questions, vous aider ou vous référer selon votre situation. Connaissez-vous la Coalition des associations de consommateurs du Québec, l'Union des consommateurs et Option consommateurs? Consultez leur site internet pour en savoir davantage sur la défense des droits des consommateurs au Québec.

Une parenthèse surprise!



Louisa Nicol

À l'automne 1973, après l'achat de la première maison à Palmarolle, je partais pour l'Amérique du Sud pour un séjour de 8 mois, dont le but était l'étude sur la coopération entre le syndicalisme et le mouvement coopératif.

L'appartement de la rue de L'Épée est sous-loué à un ami Gilbert Bourgouin, j'ai reçu mon congé sans solde de Radio-Canada, j'ai suivi un cours d'espagnol de 2 mois, je suis prête à partir! Nous sommes 10 adultes et 3 enfants pour former ce groupe d'étude qui avait pour tâche, les relations du groupe avec nos contacts, un mécanicien pour nos 3 véhicules Volkswagen campeur, des spécialistes en syndicalisme venant de la CSN, une infirmière, un travailleur social, j'y assumais la documentation visuelle : photographie.

Le trajet de Montréal à Miami s'accomplit avec nos 3 véhicules, de Miami à Caracas en avion. Nous devions attendre nos voitures à Caracas. C'était le temps qu'il nous fallait pour amorcer les premières rencontres à l'Université de Los Trabajadores de Los Altos et contacter les coopératives. Nous commençons à parler espagnol à l'hôtel, au restaurant et lors de nos rencontres. À Caracas, ville de 1 500 000 habitants, c'est le temps de la campagne électorale car on voit l'affichage des couleurs des partis politiques à chaque porte.

Premièrement, j'ai un choc en constatant que le centre-ville est au bas de la ville, comme dans une cuillère, habité par les riches et tout autour dans les montagnes " les barrios de casas de carton". Nous avons reçu nos véhicules par bateau, nous gagnons en autonomie. Nous sommes accueillis dans des familles et des groupes d'intervenants sociaux. Nous faisons des excursions à la mer, visitons l'Isla Margarita, Mérida et San Cristobal.

Nous entrons en Colombie par Cucuta, Bucaramanga et arrivons à la capitale Bogota (ville grouillante où on vit la nuit). Les restaurants sont ouverts jusqu'à 4 heures du matin, ils ne dorment jamais. Nous avons visité la pré-Amazonie, séjourné dans un village amérindien, écouté de la musique des Andes. Grâce à des coopérants venus de Suède et de Norvège nous avons visité une radio communautaire. Je n'ai pas manqué le musée de Oro à Bogota. Je dois souligner que ce voyage n'est pas un séjour touristique, il nous donne accès à la société privée et économique des citoyens.

Nous consacrons un mois par pays. Il est venu le temps d'entrer en Équateur par Tulcan à Ibarra. Je me suis rendu compte que le climat politique de la Colombie était stressant, car juste en traversant la frontière dans un marché public mon corps a fait ouf! Du côté équatorien de ce même marché la tension était différente. En Colombie, c'était le début du mouvement révolutionnaire FARC.

Tout au long de la route panaméricaine, nous traversons la ligne de l'Équateur incrustée dans la chaussée faite de pierres taillées que l'on appelle pavé. Nous arrivons à Ottavalo, village typique où tous les citoyens sont vêtus, hommes et femmes, de leur costume traditionnel, bleu et blanc, chapeau melon et dentelle blanche, c'est magnifique!

À Quito, la capitale, nous pouvons y apprécier l'architecture inca en **pierres sculptées à même la masse " tenons et mortaises"** une solution pour que les bâtiments résistent aux secousses sismiques. Tout près de la capitale, nous pouvons voir le cratère d'un volcan endormi. En ce moment, les Équatoriens vivent une période difficile avec les cartels de la drogue. En 1974, il en était tout autrement. On pouvait le comparer au Costa Rica pour la quiétude.



La Médaille de la Députée pour 3 membres de La Troupe À Cœur ouvert

La Troupe À Cœur ouvert est très heureuse d'annoncer que trois de ses membres ont reçu la Médaille de la Députée des mains de madame Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest, lors de la dernière représentation de Festivitas le 30 décembre dernier.

En effet, monsieur Donald Renault, monsieur Daniel Morin et madame Jocelyne Beaulieu ont eu l'honneur de se faire remettre cette distinction de l'Assemblée nationale pour leur dévouement, leur travail et leur implication au sein de la troupe depuis 40 ans.

La Médaille de la Députée vise à reconnaître le mérite de personnes ayant mené une action exemplaire utile pour le bien de la communauté de leur circonscription dans le domaine culturel, sportif, social ou entrepreneurial. Monsieur Renault, monsieur Morin et madame Beaulieu ont, par leur passion et leur engagement, cimenté le sentiment de fierté de l'organisation et de ses membres en plus de contribuer à la réalisation de projets d'envergure dans la circonscription d'Abitibi-Ouest. Notons bien sûr la méga production Le Paradis du Nord qui aura, pendant plusieurs années, été le produit d'appel touristique de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.



Donald Renault

Étant un acteur social de premier plan, d'ailleurs toujours en activité en cette période difficile dans notre système de santé, monsieur Renault est un artiste dans l'âme. Son implication à titre de président du conseil d'administration de la Troupe a permis d'amener un esprit entrepreneurial à l'organisation, ce qui a permis de transformer un organisme de loisir en une entreprise d'économie sociale ayant un impact majeur sur plans culturel, économique et touristique. Son dévouement et ses connaissances ont permis à la Troupe de réaliser des projets d'envergure au fil des années et de devenir une organisation solide et reconnue en Abitibi-Témiscamingue.



Daniel Morin

La créativité sans limite et l'audace de monsieur Morin lui auront permis de créer et de mettre en scène des productions remarquables depuis plusieurs années. En plus d'être à la direction générale de la Troupe depuis longtemps, monsieur Morin mène de main de maître les productions en théâtre et en comédie musicale de l'organisation. Son professionnalisme, son dévouement et sa passion font de lui une personnalité pour la Troupe puisqu'il réussit toujours à augmenter le niveau de qualité des productions. Reconnu à travers toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue comme un metteur en scène remarquable, ce sont sans doute les membres de la Troupe qui bénéficient le plus de ses connaissances, de son côté humain et de sa grande expérience.



Jocelyne Beaulieu

Enseignante de musique de carrière, madame Beaulieu a permis à la Troupe de devenir la référence en région au niveau de la comédie musicale. Ses nombreuses connaissances, sa capacité à transmettre sa passion et son grand dévouement font d'elle une personne phare au sein de l'organisation et très appréciée par les membres. En plus d'être la directrice musicale de plusieurs productions, elle s'implique à tous les niveaux au sein de l'organisation sans compter ses heures. Elle a permis à la Troupe de s'élever au rang des plus grandes organisations culturelles et touristiques de la région par la qualité et le professionnalisme de ses productions.

*Pour toute information, contactez l'agente aux communications de la Troupe, madame Geneviève Melançon
genevieve.acoeuouvert@gmail.com (819) 290-4186.*

Services de prélèvements et de santé courants

CLSC en milieux ruraux d'Abitibi-Ouest et Beaucanton

Voici l'horaire du mois. Notez que les services sont offerts sur rendez-vous seulement.

FÉVRIER 2024			
Prélèvements : 8 h à 9 h 30		Santé courants : 10 h 30 à 11 h 30	
		Notez que les services de santé courants ne sont pas offerts à Taschereau, Gallichan, Duparquet et Normétal.	
Macamic	Palmarolle	Dupuy	Beaucanton
Mardi 13 février	Mardi 6 février	Mercredi 7 février	Mercredi 14 février
Jeudi 22 février	Mardi 20 février	Mercredi 21 février	Mercredi 28 février
Mardi 27 février			
Duparquet	Gallichan	Normétal	Taschereau
Mercredi 14 février	Mercredi 7 février	Mardi 6 février	Mardi 13 février
Mercredi 28 février	Mercredi 21 février	Jeudi 15 février	
		Mardi 20 février	
		Mardi 27 février	

Coordonnées pour prendre rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h :

Macamic : 819 782-4661, poste 3222
 Palmarolle : 819 787-2216, poste 233
 Dupuy : 819 783-2856, poste 21 ou 819 941-3007
 Beaucanton : 819 783-2856, poste 21 ou 819 941-3007
 Normétal : 819 783-2856, poste 21 ou 819 941-3007
 Gallichan et Duparquet : 819 787-2216, poste 233
 Taschereau : 819 782-4661, poste 3222



Prochaine séance du conseil 4 mars 2024

La séance a lieu à 19 h, au 124 rue Principale, Palmarolle

Les séances ont lieu à 19 h, à la grande salle du centre communautaire situé au 124, rue Principale, à Palmarolle

En tant que citoyens, vous êtes les bienvenus à chaque séance publique du conseil municipal. C'est la façon la plus efficace de vous informer de ce qui se passe dans votre municipalité.

COMPTES DE TAXES 2024

Prenez note que les comptes de taxes pour l'année 2024 seront envoyés vers la fin février.



Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 7 mars 2019, le Règlement no 314 a été adopté. Ce règlement modifie le paiement des taxes foncières municipales qui est désormais effectué en six (6) versements au lieu de quatre (4). Cette modification au règlement a été adoptée afin de faciliter le paiement des taxes avec la répartition des versements moins élevés.

Le premier versement doit être effectué le trentième (30^e) jour qui suit l'expédition du compte.

Le deuxième versement sera effectué au cinquantième (50^e) jour après le premier, et ainsi de suite pour les autres versements, à cinquante (50) jours d'intervalle entre chaque versement. Les dates des versements seront bien indiquées sur les petits coupons au bas de votre compte de taxes.

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS MUNICIPALES

Depuis 2015, la Municipalité a mis en place des programmes de subventions pour les citoyens. Il s'agit des programmes suivants :

- Programme subventionnant l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie
- Programme subventionnant l'achat d'un composteur domestique
- Programme subventionnant l'installation de cabinet de toilette à faible débit
- Programme de remboursement de frais de non-résidents pour des activités sportives ou culturelles à l'extérieur de la Municipalité de Palmarolle pour les enfants et les aînés

Pour tous les renseignements sur les conditions d'admissibilité à l'un de ces programmes, adressez-vous au bureau de la municipalité et nous pourrions vous remettre une copie du formulaire de demande incluant toutes ces conditions.

DISPOSITION DE LA NEIGE

Nous aimerions vous rappeler que selon le règlement 188 de la Municipalité de Palmarolle, il est strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige se trouvant sur son terrain, ou tout autre endroit et de la laisser le long ou en travers des trottoirs, rues, avenues, rangs ou ruelles de la Municipalité.

Nous comptons sur votre collaboration!

BIBLIOTHÈQUE

Les heures d'ouverture de la Bibliothèque de Palmarolle pour la période hivernale est le mercredi de 13 h 30 à 20 h 30.

Comment bien gérer les cendres de foyer ?

Comme vous le savez, les cendres doivent être éteintes, complètement refroidies et sèches lorsque vous en disposez, tel que l'indique l'article 9 du Règlement municipal no 307. Ne sous-estimez pas le temps requis afin que les braises soient totalement éteintes, cela peut prendre plusieurs jours! Évitez de placer un seau métallique de cendres chaudes près de matières combustibles, telles que votre bois de chauffage ou une pile de journaux! Pensez également que si vous sortez un seau de cendres ardentes à l'extérieur, le vent peut propager la braise et ainsi provoquer un incendie. Donc, prévoyez un espace libre et à l'abri des courants d'air pour refroidir vos cendres.

Transférez vos cendres dans des sacs poubelles fermés ou une boîte étanche, avant de les placer dans le bac à ordures. C'est obligatoire! Ainsi, vous aurez vite constaté si elles sont encore chaudes. Ce faisant, vous aurez la présence d'esprit d'éviter de les jeter aux ordures!

En guise de rappel, en vertu de l'article 8 règlement n° 307, il est interdit de jeter aux ordures : la peinture, la teinture, l'huile, la graisse et matières semblables, les animaux morts, de même que les matières dangereuses telles que des solvants, des batteries, ou encore les matières soumises aux règles de recyclage (les serpuariens, les pneus, etc).

Sachez que les contrevenants s'exposent à une amende de 250 \$. En cas de récidive, ce montant est doublé! Par ailleurs, les Entreprises JLR sont désormais équipées de caméras pour surveiller la conformité des matières résiduelles, dans le but premier de sécuriser les employés et l'équipement roulant de l'entreprise. Advenant des dommages à leurs véhicules, résultant de la négligence des citoyens, malheureusement les fautifs s'exposent à devoir rembourser les dommages jusqu'à concurrence de 5000 \$. Il vaut donc mieux prévenir et c'est pourquoi nous préférons vous rappeler les bonnes consignes à observer!

**RÉSUMÉ POUR LE PUBLIC PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024
MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE**

REVENUS	Budget 2024	Budget 2023	Écart
Taxes	1 685 405 \$	1 616 136 \$	69 269 \$
Tenant lieu de taxes	28 021,00 \$	22 021,00 \$	6 000,00 \$
Services rendus	91 625,00 \$	59 500,00 \$	32 125,00 \$
Imposition de droits	48 500,00 \$	43 500,00 \$	5 000,00 \$
Intérêts	43 000,00 \$	20 500,00 \$	22 500,00 \$
Autres revenus	206 337 \$	250 393 \$	-44 056,00 \$
Transferts	322 600 \$	225 240 \$	97 360,00 \$
REVENUS TOTAUX :	2 425 488 \$	2 237 290 \$	

DÉPENSES	Budget 2024	Budget 2023	Écart
Administration générale	542 777 \$	510 302,00 \$	32 475 \$
Sécurité publique	266 952 \$	253 480,00 \$	13 472 \$
Transport routier	413 131 \$	407 594,00 \$	5 537 \$
Hygiène du milieu	406 433 \$	358 205,00 \$	48 228 \$
Santé et bien-être	14 374 \$	14 093,00 \$	281,00 \$
Aménag. urban et développ.	77 586 \$	104 629,00 \$	-27 043 \$
Loisirs et culture	456 765 \$	417 808,00 \$	38 957 \$
Frais de financement	79 564 \$	61 554,00 \$	18 010 \$
Remboursement Capital	105 667 \$	60 825,00 \$	44 842 \$
DÉPENSES TOTALES :	2 363 249 \$	2 188 490 \$	
RÉSULTAT AVANT INVESTISSEMENT	62 239 \$	48 800 \$	

INVESTISSEMENT	Budget 2024	Budget 2023	
Administration générale	0,00 \$	0,00 \$	
Sécurité publique	16 533,00 \$	364 200,00 \$	
Transport routier	275 125,00 \$	251 717,00 \$	
Hygiène du milieu	20 000,00 \$	17 600,00 \$	
Aréna	243 040,00 \$	190 000,00 \$	
Parcs et terrains de jeux	43 250,00 \$	39 800,00 \$	
Studio Santé Desjardins	0,00 \$	0,00 \$	
Centre communautaire	0,00 \$	0,00 \$	
Urbanisme et développement	0,00 \$	0,00 \$	
INVESTISSEMENTS TOTAUX:	597 948 \$	863 317 \$	
RÉSULTAT APRÈS INVESTISSEMENTS :	-535 709 \$	-814 517 \$	

SOURCE DE FINANCEMENT			
Subventions	310 998,00 \$	403 767,00 \$	
Surplus accumulé non affecté	0,00 \$	0,00 \$	
Emprunt à long terme	224 711,00 \$	410 750,00 \$	
TOTAL SOURCES DE FINANCEMENT	535 709 \$	814 517 \$	

ÉCART SUR BUDGET	0 \$	0 \$	
-------------------------	-------------	-------------	--

DÉTAIL SUR LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE DES ÉLUS PRÉVU EN 2024			
Rémunération des élus	Rémunération	Allocation	Total
Maire	9 067,00 \$	4 533,00 \$	13 600,00 \$
Conseiller	2 992,00 \$	1 496,00 \$	4 488,00 \$
Total rémunération des élus			18 088,00 \$

aug. 3,8% p/r à 2023

aug. 3,8% p/r à 2023

DÉTAIL DES TAUX DE TAXES		
	2024	2023
Taxe foncière générale	0,8755 \$	0,8999 \$
Sécurité publique	0,2273 \$	0,2071 \$
Déneigement	0,0117 \$	0,0000 \$
Conversion lumières de rues au DEL	0,0117 \$	0,0000 \$
Camion citerne - 237	0,0246 \$	0,0138 \$
Camion incendie - 269	0,0148 \$	0,0152 \$
Camion Benne - 311	0,0136 \$	0,0134 \$
Réfrigérant-310	0,0312 \$	0,0315 \$
Eau unité de logement	328,00 \$	328,00 \$
Vidange unité de logement	200,00 \$	200,00 \$

Note: Le taux de taxes générale pour 2024 est établi à 1,2104 \$ du 100\$ d'évaluation, soit une augmentation de 2,5%

Secteur urbain - Taxation 2024		Charge fiscale pour une valeur imposable de			
		130 000 \$	175 000 \$	250 000 \$	300 000 \$
Taxes foncières générales	0,8755 \$	1 138,16 \$	1 532,14 \$	2 188,77 \$	2 626,53 \$
sécurité publique	0,2273 \$	295,49 \$	397,78 \$	568,25 \$	681,90 \$
Déneigement (Tx gén.)-345	0,0117 \$	15,21 \$	20,48 \$	29,25 \$	35,10 \$
Conversion lumières de rues au DEL-342	0,0117 \$	15,21 \$	20,48 \$	29,25 \$	35,10 \$
Camion citerne - 237	0,0246 \$	31,98 \$	43,05 \$	61,50 \$	73,80 \$
Camion incendie - 269	0,0148 \$	19,24 \$	25,90 \$	37,00 \$	44,40 \$
Camion Benne - 311	0,0136 \$	17,68 \$	23,80 \$	34,00 \$	40,80 \$
Réfrigérant-310	0,0312 \$	40,56 \$	54,60 \$	78,00 \$	93,60 \$
vidange	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$
eau	328,00 \$	328,00 \$	328,00 \$	328,00 \$	328,00 \$
Total		2 101,53 \$	2 646,22 \$	3 554,02 \$	4 159,23 \$
<i>Écart par rapport à 2023</i>		<i>38,36 \$</i>	<i>51,64 \$</i>	<i>73,77 \$</i>	<i>88,53 \$</i>

Secteur rural - Taxation 2024		Charge fiscale pour une valeur imposable de			
		130 000 \$	175 000 \$	250 000 \$	300 000 \$
Taxes foncières générales	0,8755 \$	1 138,16 \$	1 532,14 \$	2 188,77 \$	2 626,53 \$
sécurité publique	0,2273 \$	295,49 \$	397,78 \$	568,25 \$	681,90 \$
Déneigement (Tx gén.)-345	0,0117 \$	15,21 \$	20,48 \$	29,25 \$	35,10 \$
Conversion lumières de rues au DEL-342	0,0117 \$	15,21 \$	20,48 \$	29,25 \$	35,10 \$
Camion citerne - 237	0,0246 \$	31,98 \$	43,05 \$	61,50 \$	73,80 \$
Camion incendie - 269	0,0148 \$	19,24 \$	25,90 \$	37,00 \$	44,40 \$
Camion Benne-311	0,0136 \$	17,68 \$	23,80 \$	34,00 \$	40,80 \$
Réfrigérant-310	0,0312 \$	40,56 \$	54,60 \$	78,00 \$	93,60 \$
vidange	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$
eau					
Total		1 773,53 \$	2 318,22 \$	3 226,02 \$	3 831,23 \$
<i>Écart par rapport à 2023</i>		<i>38,36 \$</i>	<i>51,64 \$</i>	<i>73,77 \$</i>	<i>88,53 \$</i>

Noël est-il terminé pour le reste de l'année?

Dolores Guertin-Audet

D'abord au nom de l'équipe affiliée du MFC, offrons nos chaleureuses condoléances à notre présidente Josée Corriveau, à sa mère et à toute la famille pour la perte d'un membre de leur famille le 1^{er} janvier 2024.

Aussi je remercie Josée pour avoir écrit l'article pour le journal Le Pont de janvier vu mon incapacité de le faire. Félicitations pour ce beau sujet que tu as développé « Cultiver notre jardin intérieur »

Le titre de mon message pour février, encore Noël me direz-vous; si je vous en parle c'est que mon arrière-petite-fille m'a demandé pour partager son « blog » imaginez-vous; son titre : La magie de Noël , comme c'est charmant! Noël c'est un cadeau, ce temps merveilleux demeure longtemps dans notre cœur par sa lumière étincelante des flocons de neige, l'émerveillement des petits enfants, les décorations, le bénévolat qui met la joie dans le cœur des personnes qui sont seules et qui ont de la peine à Noël... Arrêtons-nous un peu pour voir que si nous étions malheureux nous-mêmes, est-ce que ça ferait notre affaire?

Devons-nous arrêter d'aider de rendre les autres heureux le lendemain de Noël?

Ça m'a rappelé une réflexion que j'ai déjà lue et je vous en fait part... Une dame demande à un marchand qui peinait à arriver à vendre sa marchandise : « Combien vendez-vous vos œufs?» Le vieux répondit: « 50 cents un œuf madame » La dame dit : « Je vous prends 6 œufs pour 2,50 \$ ou je pars » Le vieux vendeur lui répond: « Achetez-les au prix que vous souhaitez madame, c'est un bon début pour moi parce que je n'ai pas vendu un seul œuf aujourd'hui et que j'ai besoin de ça pour vivre ». Elle lui a acheté ses œufs à prix marchandé et est partie avec la sensation qu'elle avait gagné... Elle est entrée dans sa voiture élégante et est allée dans un restaurant élégant avec son amie...

Elle et son amie ont commandé ce qu'elles voulaient; elles ont mangé un peu et ont laissé beaucoup de ce qu'elles avaient demandé. Alors, elles ont payé l'addition qui était de 400 \$; les dames ont donné 500 \$ et ont dit au propriétaire du restaurant chic de garder la monnaie comme pourboire...

Cette histoire pourrait sembler assez normale vis-à-vis du patron du restaurant de luxe mais très injuste pour le vendeur d'œufs.

La question que ça amène est : « Pourquoi avons-nous toujours besoin de montrer que nous avons le pouvoir quand nous achetons à des nécessiteux? Et pourquoi sommes-nous généreux avec ceux qui n'ont même pas besoin de notre générosité?

L'auteur dit : « Une fois j'ai lu quelque part que mon père avait l'habitude d'acheter des biens à des pauvres à des prix élevés même s'il n'avait pas besoin de ces choses; parfois il les payait plus cher, j'étais stupéfait » Un jour je lui ai demandé : « Pourquoi fais-tu ça papa? » Alors mon père répondit : « C'est une charité enveloppée dans la dignité, mon fils »

Si nous sommes l'une des personnes qui a pris le temps de lire jusqu'ici...alors ce message de tentative d'humanisation aura fait un pas de plus dans la bonne direction...



INVITATION

L'AMOUR C'EST LA VIE

Mettez-y des ailes pour plus de légèreté et de liberté.

Envolez-vous et venez nous rencontrer et célébrer cet amour, pour la Saint-Valentin.

Mardi le 13 février 2024 à 13 h

À la salle municipale de Ste-Germaine Boulé
On vous y attend.

Venez participer à notre tirage de 2 cotisations annuelles d'une valeur de 10 \$

Joyeuse Saint-Valentin

Propager l'amour autour de vous.

L'esprit s'enrichit de ce qu'il reçoit, le cœur de ce qu'il donne. (Victor Hugo)

Pour information, contacter Josée Corriveau,
présidente : 819-787-6264



Cercle de fermières Palmarolle no 31

Mélanie Hamelin, présidente



Pendant le mois de janvier, nous n'avons pas chômé.

Un atelier d'initiation à la peinture a été animé par une membre Céline Guay qui nous a amoureusement transmis ses connaissances. Merci Céline!

Projet en cours :

- Tu as le goût de faire un châle pour les personnes qui ont des traitements en oncologie. Tu peux participer. Ouvert à tous!
- Date d'atelier à venir pour la confection d'une carte brodée
- On porte du rouge pour l'occasion de la Saint-Valentin
- Apporte les pièces et articles que tu as confectionnés.

**Prochain rendez-vous des Fermières :
14 Février**

**19 h à la salle communautaire
(Assemblée régulière)**

Mousse au tofu, citron et chocolat blanc

Portions : 4-6

Préparation : 15 minutes – Temps de réfrigération : 4 heures

INGRÉDIENTS

- 60 ml (1/4 tasse) le lait de soya
- 30 ml (2 c. à soupe) de sucre
- Le zeste d'un citron et demi râpé finement
- 170 g (6 oz) de chocolat blanc haché
- 300 g (10 oz) de tofu mou à la température ambiante

PRÉPARATION :

Dans une casserole, à feu moyen-doux, faire chauffer le lait de soya, le sucre et le zeste de citron jusqu'à ce qu'il soit fumant.

Ajouter le chocolat et chauffer en remuant jusqu'à ce que le chocolat soit fondu. Transférer dans un bol et laisser tempérer de 7 à 8 minutes en remuant à quelques reprises.

Égoutter le tofu et le déposer dans le récipient du mélangeur électrique.

Réduire en purée. Ajouter la préparation de chocolat et activer le mélangeur jusqu'à l'obtention d'une consistance homogène.

Réfrigérer au moins 4 heures ou jusqu'au lendemain. Si désiré, garnir de copeaux de chocolat blanc et de zeste de citron.

Bague tire-bouchon

Le bouchon de liège existe depuis des siècles, mais le tire-bouchon aurait été inventé par Samuel Henshall en 1795.

Avant le tire-bouchon, fallait enfoncer le bouchon à l'intérieur de la bouteille. Quelquefois le bouchon sortait un peu du goulot pour avoir de la prise pour l'enlever, mais il se brisait rapidement.

Lorsque les bouteilles de petits formats firent leur apparition, il n'y avait aucun tire-bouchon adapté à ce genre de bouteille. En 1929, un pharmacien (son nom est inconnu) inventa un petit tire-bouchon exprès pour les petites bouteilles. Contrairement au gros tire-bouchon qui était en forme de T, le petit pris la forme d'une bague.

Il paraît que la petite bouteille et la bague tire-bouchon connurent une telle popularité que les hommes qui avaient l'habitude de trainer leur gros flasque d'alcool adoptèrent dès lors la petite bouteille et la bague tire-bouchon. Ça faisait plus discret !



AGRI & CIE INC.

FORMULAIRE DE COMMANDE DISPONIBLE
SUR NOTRE
SITE WEB AU WWW.AGRIETCIEINC.CA

**COMMANDE
DE VOLAILLES
ET DE PORC A CHAIR**

**CONTACTEZ-NOUS POUR
PASSER VOS COMMANDES
AVANT
LE 6 AVRIL 2024**

**AGRI & CIE INC.
138 RUE PRINCIPALE, PALMAROLLE
819-301-2829**

Chevaliers de Colomb
Palmarolle
Conseil 12007

Les Chevaliers de Colomb du conseil 3107 de Duparquet ont fusionné avec Palmarolle. Les jeux de fléchettes sont maintenant au local des Chevaliers à Palmarolle. Tous ceux qui désirent jouer les vendredis soirs, le local est ouvert et des équipes seront formées.

Pour informations :
*M. Floria Mirville 819 787-6492 ou
M. Normand Bourque 819 787-6737.*



Deux gros Keepers Burnt Island



Ride de pression

Félix Goulet

C'est un phénomène que l'on observe chaque année sur notre grand lac Abitibi. Mais cette année je crois que le phénomène a pris beaucoup plus d'ampleur. Le manque de neige est, à mon avis, la raison de cette déformation du couvert de glace si évident cette saison. Mais comment se forme t'elle et surtout comment devons-nous réagir face à une telle situation? Je tenterai au cours de ma chronique de répondre à ces questions.

Qu'est ce qui cause ces failles de glace? La première chose qu'il faut comprendre est que la glace réagit à la température ambiante. Quand il fait froid, la glace se contracte et crée des fissures. En ce début d'hiver, il n'a pas fait tellement froid. Cependant la glace étant dégarinée de neige pendant tout le mois de décembre a subi quand même ce phénomène. La neige qui sert habituellement d'isolant n'a pas pu jouer son rôle. Une fois la glace fissurée l'eau y montera, remplissant au complet la fissure. Mais vous comprenez que cette nouvelle glace est de trop.

À l'inverse, quand la température ambiante se réchauffe, la glace se dilatera. Concrètement, c'est comme si la glace prenait de l'expansion. Comme les fissures se sont remplies et comme la glace est bien appuyée sur les îles et sur la rive, les fissures se briseront à nouveau. La pression est tellement importante que des blocs de glace se détacheront et seront poussés vers le haut et formeront une crête.

Plus le contraste de température entre les journées douces et froides sera marqué et fréquent, plus les crêtes seront imposantes.

Un mot me vient en tête à l'approche d'une ride de pression : **sécurité**. Comme la glace est très instable près de ce phénomène, soyez très prudent en vous en approchant. On voit très souvent des espaces directement à l'eau libre. Donc ce que je vous conseille, ne les longez pas de trop près, gardez-vous toujours un bon 150 à 200 pieds de distance. Lorsque vous apercevrez un endroit où les blocs de glace seront moins élevés, approchez-vous doucement pour aller constater si la ride est bien soudée, à vrai dire si elle est complètement gelée. Une fois ces éléments confirmés, traversez-la à 90 degrés et ce avec une bonne vitesse et n'arrêtez pas tant et aussi longtemps que vous n'êtes pas à 150 pieds de l'autre côté.

Dernier point au sujet de ces rides de pression. Sur tous les lacs où j'ai pêché, la pêche est habituellement excellente si on s'installe à proximité. L'apport en oxygène dans l'eau l'hiver est souvent déterminant dans l'activité des poissons. Le mouvement des glaces d'une telle ride de pression oxygènera les alentours et les poissons iront en profiter. Donc il s'agit souvent d'un bon secteur de pêche à essayer lors de vos prochaines sorties de pêche blanche.

Bonne pêche.



**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**

SUZANNE BLAIS
DÉPUTÉE D'ABITIBI-OUEST
✉ suzanne.blais.abou@assnat.qc.ca

Bureau Amos :	Bureau La Sarre :
☎ 819 444-5007	☎ 819 339-7707
📍 259, 1 ^{re} Avenue Ouest Amos (Québec) J9T 1V1	📍 29, 8 ^e Avenue Est La Sarre (Québec) J9Z 1N5



**Mon équipe
et moi
sommes là
pour vous !**

www.lemire.info
819-762-3733
Sans frais : 1-800-567-6433
f @ @seblemireAT



Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau
Pharmaciens-Propriétaires

84, 5e Avenue Est
La Sarre (Qc) J9Z 1K9
Tél.: (819) 333-5458
Fax : (819) 333-3351

Affiliée à




Desjardins